



PROPOSE UN OUTIL CREDIBLE, UNIQUE ET PERFORMANT
AU SERVICE DES GOUVERNEMENTS ET DES
ADMINISTRATIONS GOUVERNEMENTALES :



PRESENTATION

Le **Forum de Crans Montana**, depuis quarante années, a acquis une réputation unique dans le domaine des rencontres internationales d'exception. Des débats de qualité marqués par le haut niveau exigé des participants, une éthique toujours présente, le refus de toute tentation médiatique et publicitaire et ce, dans un cadre informel et de grande qualité humaine.

Le **Forum de Crans Montana** qui est en permanence à l'écoute des grandes Organisations, des Gouvernements, de leurs Administrations et des décideurs du monde des affaires et de la finance a décidé de mettre à leur disposition *une facilité dynamique d'accompagnement à la mise en œuvre de leurs politiques* : **CRANS MONTANA VISA**.

La longue expérience accumulée par le **Forum de Crans Montana**, a permis de constater que plus encore que la consistance, ce sont la (1) qualité de la gestion et (2) l'efficacité des processus d'implémentation qui font le succès des politiques mises en œuvre. Les Gouvernements sont las des Experts qui n'ont pour seule histoire professionnelle et références que le fait d'avoir expertisé ! Le temps est passé des rapports d'experts de 500 pages dont les trois quarts ne sont que des annexes vendus à prix d'or !

Intervenir utilement et efficacement aux côtés d'un Gouvernement ou d'une Organisation requiert des qualités humaines et une grande expérience concrète et des compétences qui ne soient ni théoriques ni livresques.

L'expérience passée de la personne ainsi sollicitée doit être multi-dimensionnelle et requiert qu'il ait occupé des fonctions de responsabilité et de gestion, d'avoir lui même mené à terme des politiques publiques, d'avoir identifié et évalué le poids des contraintes réelles de la vie économique et sociale afin d'apporter une assistance judicieuse et appropriée au niveau de la décision.

LE CONCEPT

Les interventions de **CRANS MONTANA VISA** s'appuient sur des équipes d'Experts renommés, indépendants et respectés, rompus à la gestion du développement économique et social et soigneusement sélectionnés en fonction de la situation.

En cela, **CRANS MONTANA VISA** est unique car seule une Organisation comme le Forum de Crans Montana peut identifier les personnes dont l'expertise est ainsi requise pour suivre la mise en place et accompagner la mise en œuvre des politiques souhaitées par le Gouvernement ou l'Organisation concernés.

CRANS MONTANA VISA a été créé par le Forum de Crans Montana, à son initiative et sous sa responsabilité, pour être à la disposition des Gouvernements et les accompagner dans (1) l'évaluation, la (2) formulation, la (3) mise en œuvre et la (4) gestion des politiques et programmes économiques et sociaux

L'évaluation des politiques et programmes économiques et sociaux -nationaux, sectoriels et/ou locaux – permet en effet de :

- donner aux gouvernements un véritable état des lieux à travers la présentation de tableaux de bord et de suivi
- juger le degré de faisabilité des politiques à travers l'identification de la nature et du poids des contraintes
- connaître l'efficacité des politiques à travers leur impact sur le corps économique et social, le niveau de vie des populations, l'emploi et l'échange international

Cette évaluation conduit naturellement à des propositions d'actions circonstanciées de consolidation et/ou redéploiement des programmes concernés.

L'évaluation couvre aussi le corps juridique qui organise l'action du gouvernement et de la société. Il ne faut pas, en effet, négliger l'impact immédiat de la qualité ou de l'insuffisance des textes juridiques. L'évaluation du corps juridique supportant les stratégies (lois) et les politiques (décrets, arrêtés) précises permet de lever les contradictions qui pèsent souvent sur la mise en œuvre vertueuse des politiques et des programmes.

L'accompagnement de **CRANS MONTANA VISA** porte ainsi sur le contenu des politiques mais plus précisément sur :

- le cadre institutionnel
- les capacités de mise en œuvre
- le cadre juridique de référence

CRANS MONTANA VISA est à la disposition des Gouvernements et des organisations pour les accompagner dans la gestion du développement économique et social :

- les politiques et programmes économiques et sociaux
- le renforcement de la gouvernance économique
- le développement local
- la promotion de l'investissement

et toute autre question connexe à ces préoccupations.

CRANS MONTANA VISA ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

1.

LE CHAMP DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La question du développement dans les nouvelles Economies et les pays en voie d'émergence est définitivement liée à l'efficacité de l'environnement d'affaires. Cela implique un suivi particulier des politiques qui concernent :

a)

la transformation du cadre de fonctionnement de l'économie nationale

Elles touchent aux problèmes de réforme du système bancaire, la mise en place et le renforcement des marchés financiers – marché à terme et marché des valeurs - la mise en place d'un cadre de régulation des marchés, l'encadrement des marchés parallèles

b)

la relance et la stimulation de la croissance

Ces politiques peuvent inclure la mise à niveau des capacités des Petites et Moyennes Entreprises - préalable à une mise en œuvre efficace des politiques d'aide et de subventions de l'Etat - le développement des instruments de gestion des dépenses publiques (cahiers des charges), le redéploiement du secteur des entreprises publiques à travers les politiques d'assainissement, de restructuration et de privatisation des entreprises publiques notamment marchandes

c)

la mise en œuvre de politiques sectorielles

notamment les industries, les branches des matériaux de construction, du transport, du tourisme, de l'information et communication, de l'environnement

d)

la mise en place de cadres de développement de l'innovation, le développement d'un programme de promotion des TIC

e)

Les politiques sociales

et notamment les politiques de l'emploi, de la santé, de la sécurité sociale et les politiques de lutte contre la pauvreté

2.

LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Ce qui est en question, dans la plupart des pays, ce sont les capacités de gestion économique.

Les Nations Unies ont introduit le concept ***d'Economic Management Capacity Building***. Ce concept reste particulièrement à l'ordre du jour étant donné l'évolution extrêmement rapide des forces en présence sur le marché mondial. Cela appelle un renforcement et une mise à niveau permanente des capacités de gestion économiques qui concernent :

a)

IL cadre institutionnel national et local de gouvernance du secteur économique

b)

Le développement des ressources humaines expertes et notamment la formation des *decision makers* en matière d'analyse économique, d'évaluation des projets, de programmation des investissements et de coordination de l'Aide internationale

c)

La création/le renforcement des capacités de prévision, de planification et de prospective au niveau de la nation et des départements sectoriels.

Cela inclut :

- le développement de procédures, méthodes et instruments nouveaux et utilisables d'une manière effective au sein des institutions concernées
- la promotion d'une capacité d'analyse quantitative opérationnelle
- le développement d'un système d'information national notamment un système statistique intégré couvrant l'ensemble économique et social national

d)

La mise en place des mécanismes qui permettent d'intégrer la communauté d'affaires dans le processus de prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques

e)

La rationalisation du cadre de préparation des lois de finances : procédures, mise en place de lois de dépenses budgétaires

3.

LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Etant donné l'intégration des économies nationales dans le marché mondial et leurs capacités parfois insuffisantes de compétitivité, une nouvelle gouvernance impliquant la décentralisation et le développement régional doit être mise en œuvre.

Cela implique la mise en place d'instruments de promotion du développement territorial parmi lesquels :

a)

Les schémas d'aménagement des territoires sectoriels et locaux s'intégrant dans un schéma global d'aménagement du territoire national

b)

Des plans de réhabilitation et développement locaux et régionaux qui opérationnalisent les schémas d'aménagement

Cela appelle le développement de procédures et d'instruments d'analyse et de gestion qui s'intègrent dans une approche nouvelle de gouvernance qui corrige la gestion centralisée de l'économie.

4.

LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

L'investissement constitue le facteur essentiel de la croissance économique et sociale. Souvent l'épargne s'avère insuffisante et sa mobilisation difficile pour des raisons structurelles.

Il est ainsi nécessaire d'organiser le cadre d'intervention de l'investissement national et d'attraction des investissements directs étrangers.

La mobilisation de l'investissement dépend largement de l'environnement d'affaires mais elle requiert **des dispositifs spécifiques** que l'on organise dans des *Codes des investissements*.

L'accompagnement des pays que propose **CRANS MONTANA VISA** procède, dans ce domaine, d'un réel partenariat et implique des formules diverses :

a)

Définition de stratégies et de **dispositifs de promotion de l'investissement** et mise en place d'instruments de mobilisation des investissements directs

b)

Appui aux négociations économiques bilatérales et multilatérales avec les investisseurs directs étrangers

c)

Organisation de visites d'affaire dans le monde pour expliquer les nouvelles politiques économiques du pays et présenter les Entreprises et leurs grands projets

d)

Préparation des termes de référence des programmes d'assistance officielle au développement et des négociations avec les pays partenaires et, le cas échéant, la tenue de tables rondes de Bailleurs de Fonds

e)

Prise en compte de l'avantage que les activités publiques et privées du **Forum de Crans Montana** permettent de mobiliser dans le cadre des solutions proposées

**CRANS MONTANA VISA
ET LE SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE**

L'achèvement d'un marché intégré pour les banques et les conglomérats financiers est un élément essentiel de la politique européenne en matière de services financiers, et plus important encore depuis la crise en 2008.

La crise financière a mis en lumière de graves lacunes dans la surveillance des **activités financières**, qui n'ont pas permis d'anticiper l'évolution macro prudentielle défavorable ni de prévenir l'accumulation de risques excessifs dans le système financier. Toutes les banques et les conglomérats financiers, qu'ils soient européens ou non sont concernés.

L'élaboration de politiques concernant la réglementation du secteur bancaire et des conglomérats financiers est devenue la tâche essentielle des trois institutions européennes: la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil.

Elle est aussi la priorité de tous les Gouvernements notamment dans les Nouvelles Economies.

Les firmes, régulateurs et Ministres des pays extra-UE doivent ainsi faire face à une série d'exigences réglementaires complexes au niveau de l'Union Européenne et des Etats-Membres. Il est indispensable d'en avoir une connaissance approfondie mais également d'en maîtriser l'interprétation et leurs implications pour une action conforme.

CRANS MONTANA VISA met à votre disposition des Experts ayant une profonde connaissance des directives et règlements dans le domaine des services financiers – banque, assurance et investissements – et travaille avec tous les intervenants concernés : les politiques, législateurs, fonctionnaires et régulateurs à Bruxelles, Londres et Francfort.

CRANS MONTANA VISA vous conseille dans les domaines suivants :

- a)
Analyse des risques en matière de réglementation et de conformité vis-à-vis des institutions financières non européennes
- b)
Elaboration de la réglementation contre le blanchiment d'argent et l'économie criminelle
- c)
La création de branches et de filiales dans les Etats de l'Union Européenne
- d)
L'obtention de licences bancaires pour les marchés de l'Union Européenne
- e)
Accès au marché bancaire dans l'Union européenne par les institutions financières non européennes
- f)
Promotion des institutions financières non européennes auprès du Parlement européen
- g)
Consolidation des réseaux personnels facilitant la résolution des problèmes techniques
- h)
Assistance aux négociations bilatérales et multilatérales à Bruxelles